

INFO 343

« NON au 19 Mars »

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ La ville de AMMI MOUSSA

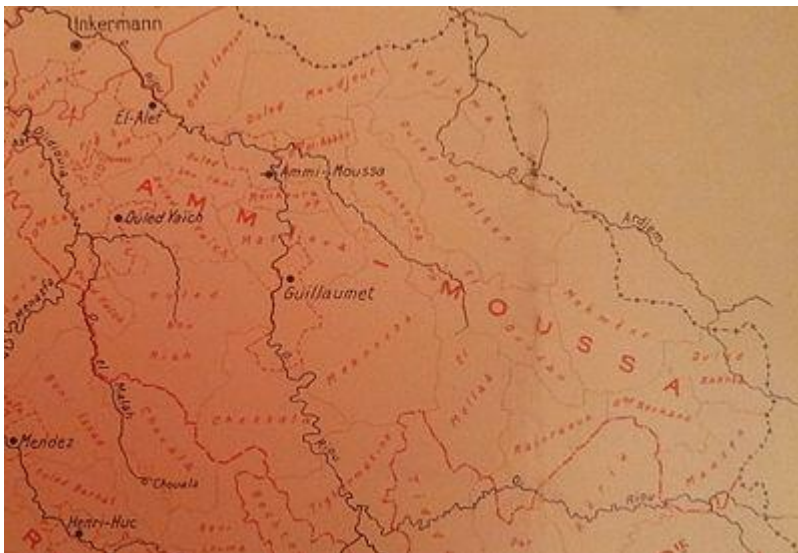
Ammi Moussa, est une commune située à 71 km de Relizane,

Traduction française du nom arabe : Oncle Moïse



La population de cette région est de souche AMAZIGH, composant la grande tribu des BENI-OURAGH, qui compte en son sein plusieurs fractions, 23 âarch, ayant conservé des mœurs et des institutions analogues à celles des Kabyles du Djurdjura et qui compte en son sein plusieurs fractions. Actuellement ces fractions dépendent administrativement de plusieurs communes de compétence territoriale de trois wilayas (Relizane – Tissemsilt – Tiaret).

Le climat est semi-aride. La température moyenne annuelle est de 29 °C. En été, elle peut augmenter jusqu'à 40 °C et en hiver elle descend parfois jusqu'à 4 °C. La pluviométrie se situe entre 400 mm et 600 mm par an.



[Cartographie des 23 âarch de la tribu de Beni-Ouragh, région d'Ammi-Moussa (1940)]

La région d'Ammi Moussa occupe la partie Ouest de la chaîne de montagne de **Ouarsenis** (Ndlr : Voir paragraphe 2), un oued important : *Oued Riou* naît sur le massif de l'Ouarsenis, traverse au sens d'écoulement sud vers le nord-ouest Aïn Tarek et Ammi Moussa, il rejoint *Oued Tleta* aux environs de *Ouled Moudjeur* avant de finir dans le barrage *Guergar* inauguré en 1985. Son territoire a une altitude moyenne de 150 m par rapport au niveau de la

mer, est occupé par 35 % de zones montagneuses, 13 % de collines, 15 % de plaines, 10 % de plateaux, 15,82 % de forêts et seulement 9,18 % d'urbanisme.



[Barrage de Gargar]

Histoire ancienne

Son territoire est riche en vestiges archéologiques datant, pour la plupart, de la préhistoire et la période romaine. Des restes mégalithiques à Menkoura, gravures rupestres dans les environs de Bourak'ba et l'Ouarsenis, totémisme berbère préhistorique correspond au culte superstitieux du sanglier à Sidi Bou Halloufa.



Editeur Jean Faneou - Phot. Karsenty

AMMI-MOUSSA. - Vue générale

L'antique Mazices où les romains, ont édifié des forteresses, l'une d'elles la célèbre *Ksar El Koua*, située à quelques kilomètres d'Ammi Moussa, pour sécuriser les convois de blé venant de la plaine du Sersou (grenier de blé), vers les comptoirs installés sur la côte.

La période Zianide :

Au début du 14^{ème} siècle, le sultan Hamou-Moussa El-Ziani, de la dynastie des Zianides, a maté un soulèvement des tribus berbères, et, ce n'est qu'en 1314, qu'il a fondé la première agglomération, **appelé Ksar Hamou-**

Moussa, d'où le nom de la ville de Hamou-Moussa, qui est devenue plus tard Ammi-Moussa, son appellation actuelle.



[Ksar El Koua –AMMI MOUSSA]

Présence turque 🇹🇷 1515-1830 Berbérie

Décadence : A la fin du 14^{ème} siècle, le royaume Zianide retrouva quelque importance avec Abou Hamou Moussa, mais avec les premières années du 15^{ème} siècle commença la décadence. En 1511, les Zianides se soumettaient à la souveraineté des Espagnols établis à Oran. La dynastie zianide succomba elle-même aux Turcs, en 1555 dépendant du beylik de l'Ouest, celui-ci n'y construisit guère, mais en laissa un élément ethnique important : Les Kouloughlis qui se rangèrent du côté des français.





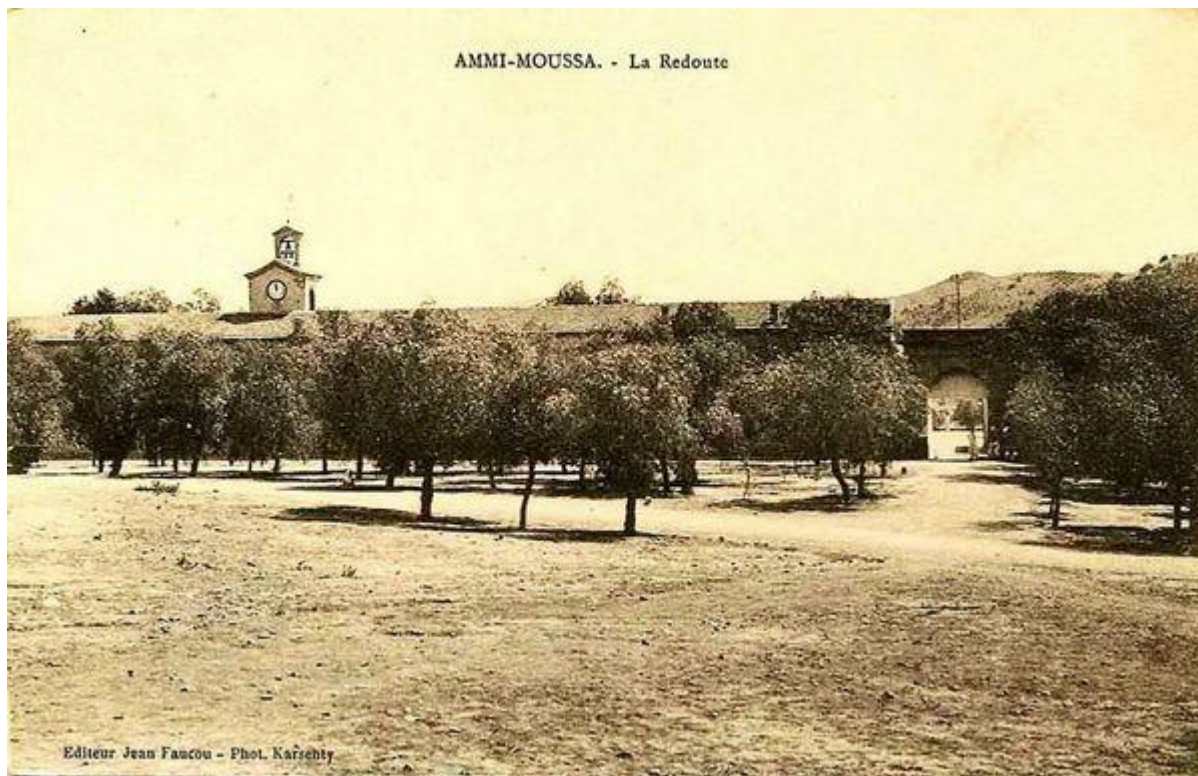
Commune mixte (civil et militaire) autour de 20 douars créée en 1859 dans le Département Oran dans l'arrondissement de Mostaganem.



Occupée par les Français en 1840 pour commander la vallée de l'Oued Riou et protéger la plaine du Chélif, ce point a une assez grande importance stratégique. Les Beni-Ouragh de la région d'Ammi Moussa ont prêté allégeance à l'Émir Abdolkader, firent une résistance énergique aux colonisateurs français et prirent une part active à la révolte de 1864 matée par le général Émile Mellinet.

Près du fort *La Redoute* qui fut bâti en cet endroit sous le commandement du maréchal Aimable Pélissier et inauguré par Napoléon III en 1865, il s'est groupé un certain nombre d'Européens qui bientôt ont formé un petit village de 435 habitants à l'époque, la commune est créée au tour de 20 douars de Beni-Ouragh en 1868, dans le département d'Oran, arrondissement de Mostaganem, commune en plein exercice le 18 mars 1871, supprimée en 1957, après 1958, elle fait partie du nouveau département de Mostaganem et de l'arrondissement de Inkermann. Elle comptait 1949 habitants en 1959.

AMMI-MOUSSA. - La Redoute



Editeur Jean Faucou - Phot. Karsenty

Le bâtiment de la gendarmerie

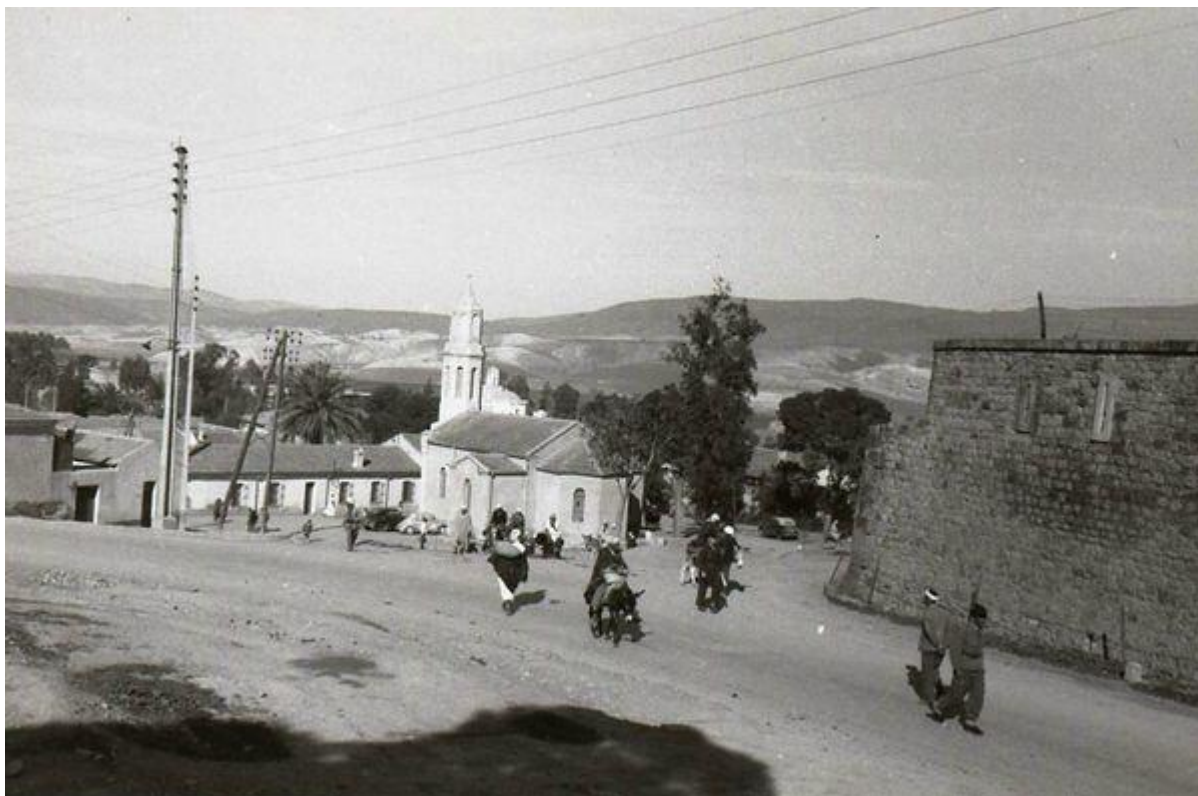
AMMI-MOUSSA. - La Gendarmerie



Editeur Jean Faucou - Phot. Karsenty



L'ÉGLISE vue des deux côtés



La « PORTE d'ENTREE » d'Ammi Moussa



AMMI MOUSSA – Jardin Public



Postindépendance

L'ancienne caserne coloniale " *La Redoute* " inoccupée entre 1962 et 1994, redevenue caserne militaire de l'ANP en 1995, d'une grande importance qui dépend de la 2^e région militaire, ses unités ont joué un rôle important durant la décennie noire dans la lutte anti-terroriste contre les maquis islamistes du GIA basés dans les montagnes boisées de Bourak'ba, Ouarsenis, Menkoura et Cherrata.



Ammi Moussa : La rue principale du centre du vieux quartier

Anecdotes

Les habitants de cette région disaient, Ammi Moussa, lorsqu'il y a abondance des cultures et dès que la sécheresse frappe la région, ils se fâchaient et lançaient le sobriquet « *Laâma Moussa, Moussa le borgne* » (il faut signaler que le souverain zianide était demi aveugle).

Ammi Moussa dans la littérature

Dans un roman d'anticipation de Jules Verne, intitulé *Hector Servadac Voyages et aventures à travers le monde solaire*, paru en 1877, l'auteur cite le nom de Ammi Moussa et celle de la tribu de Beni-Ouragh dans un passage dont voici l'extrait :

« *Après avoir contourné la petite baie créée nouvellement par la rupture de la rive, le capitaine Servadac retrouva la berge du fleuve, précisément en face de la place qu'aurait dû occuper la commune mixte d'Ammi-Moussa, l'ancienne Khamis des Béni-Ouragh. Mais il ne restait pas un seul vestige de ce chef-lieu de cercle, ni même du pic de Mankoura, haut de onze cent vingt-six mètres, en avant duquel il était bâti. Ce soir-là, les deux explorateurs campèrent à un angle qui, de ce côté, terminait brusquement leur nouveau domaine. C'était presque à l'endroit où aurait dû se trouver l'importante bourgade de Memounturroy, dont il n'y avait plus aucune trace.* »



[Servadac et Ben-Zouf à la découverte de Gallia]

Personnalités liées à la commune

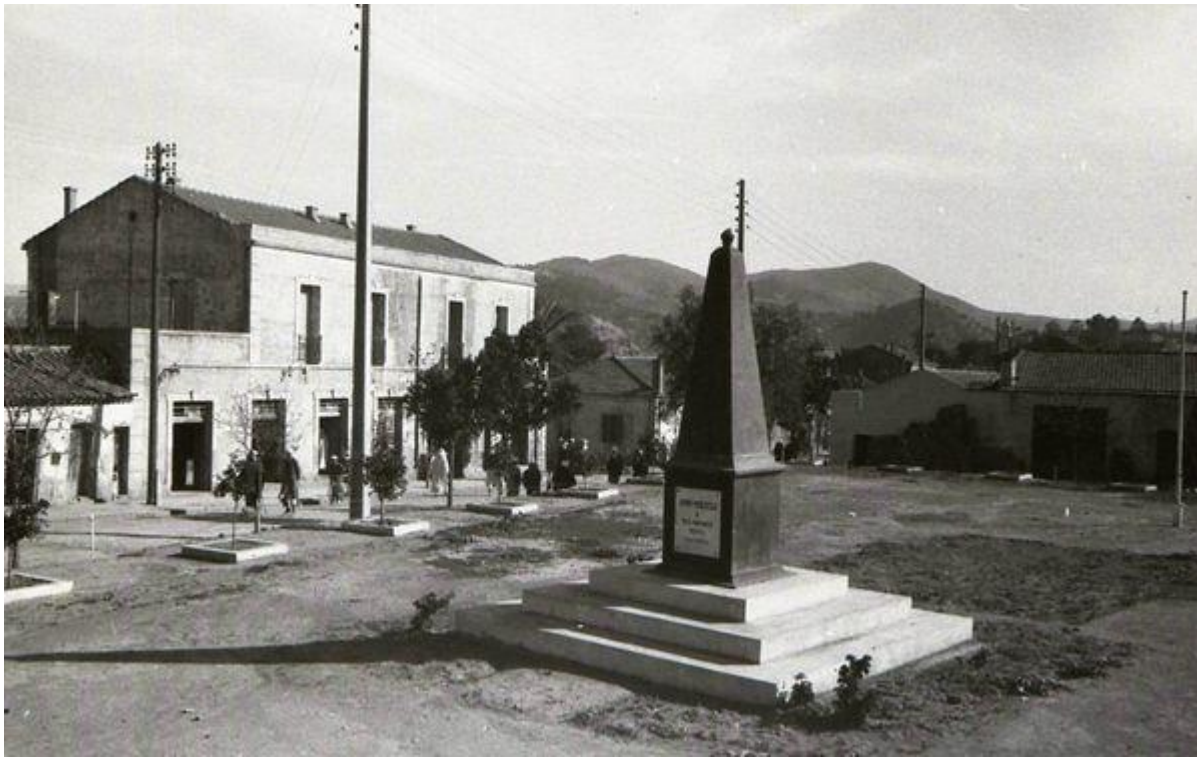
- Albert Soboul, historien français, spécialiste de la Révolution française et de Napoléon, né à Ammi Moussa le 27 avril 1914 et décédé le 19/09/1982 à Nîmes. (**Ndlr : Voir sa biographie au paragraphe 3**)
- Gérard Ségura, instituteur de formation, membre du Parti Socialiste et maire d'Aulnay-sous-Bois. (France), né à Ammi Moussa en 1948.



Souvenir

d'Ammi-Moussa





720 personnes figurent sur la liste des tués et morts pour la France (1914-1918) issus de la commune d'AMMI MOUSSA. Pour la visualiser cliquez SVP, [http://www.francegenweb.org/~wiki/index.php/Monuments aux morts d'Algérie avant l'indépendance 1830 - 1962 %28A%29](http://www.francegenweb.org/~wiki/index.php/Monuments_aux_morts_d%27Alg%C3%A9rie_avant_l%27ind%C3%A9pendance_%281830_-_1962%29_%28A%29) sur ce site recherchez monuments aux morts AMMI MOUSSA et cliquez, puis de ce site cliquer sur relevés « mémorialgenweb » (en dessous de la photo du monument aux morts), puis cliquez sur livre d'or relevé n°57 100 et vous pourrez visualiser les 720 noms dont :

ABAD Tayeb ben Ahmed (Tué en 1915) – ABBAS Kaddour (1918) – BACOU Charles (1917) – BENHAMOU Joseph (1915) – DEMANGE Alfred (1915), etc....

ET si vous souhaitez en savoir plus sur AMMI MOUSSA cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

http://encyclopedie-afn.org/Cat%C3%A9gorie:Images_de_Ammi_Moussa

<http://popodoran.canalblog.com/archives/2012/09/29/25214207.html>

<http://www.youtube.com/watch?v=p05x8csLh28>

<http://anciens-8erima-algerie.59a61.ain-sefra.bou-semghoun.over-blog.com/article-4-l-o-u-a-r-s-e-n-i-s-98588130.html>

<http://www.ami1rc.org/his162.htm>

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/antaf_0066-4871_1978_num_12_1_1006

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bspf_0249-7638_1912_num_9_4_6467

2/ L'Ouarsenis

L'Ouarsenis est un massif de montagnes du nord-ouest de l'Algérie. Il culmine au pic Sidi Amar (1 985 m) près de Bordj Bou Naama à 67 km au nord de Tissemsilt.

L'Ouarsenis, en berbère, signifie « rien de plus haut ».

Géographie

Le massif s'étend entre le Chélif à l'est et au nord, l'Oued Mina à l'Ouest et le plateau du Sersou au sud, à cheval sur les régions de Médéa, Ain Defla, Tissemsilt, Orléansville, Relizane et Tiaret. Les principaux sommets sont le mont Achaoun (1 850 m) le Ras Elbrarit (1 750 m), les pics Sidi Abdelkader et Sidi Amar (1 985 m, au nord de Bordj Bou Naama), le mont Tamedrara et le Kef Siga.



[Sommet de l'Ouarsenis près de la commune de Tamalehat]

La montagne est à la fois un refuge pour la flore et la faune, on y trouve notamment de vastes forêts de cèdres, mais elle favorise aussi l'agriculture, notamment sur le plateau du Sersou couvert de cultures céréalières. Les flancs naissent dans le massif sont les principaux affluents du Chelif : les oueds Deurdeur, Rouina, Tikzel, Sly et Rhiou. Le parc national de Theniet El-Had s'étend sur 3 616 hectares, il est couvert de forêt de cèdres.

Population

Les habitants sont d'origine berbère, ils sont zénètes et descendent des Banou Ifren et des Maghraouas. Le berbère, autrefois parlé dans tout le massif, ne survit que chez les Matmatas au nord de Taza et Theniet El Had, au carrefour des régions de Tissemsilt, Médéa et Ain Defla, et peut-être dans la région de Bathia, mais persiste fortement dans la toponymie locale et les patronymes.

3/ Albert Soboul

Albert, Marius Soboul est né le 27 avril 1914 à Ammi Moussa (près de Mostaganem), et mort le 11 septembre 1982 à Nîmes. C'est un historien français, spécialiste de la Révolution française et de Napoléon.

Biographie



Jeunesse et formation

La famille d'Albert Soboul, de condition modeste, issue d'un milieu de paysans, artisans et ouvriers, est originaire de l'Ardèche. Le grand-père, Pierre Marie Soboul, vingt-deux ans, épouse Lucie Marie Dérocles, vingt ans, à Uzer, le 1^{er} mai 1865 et sont ouvriers en soie. De ce mariage naîtront quatre enfants. En 1881, le ménage exerce la profession de mouliniers à Lyon. Pierre Soboul revient dans le département de l'Ardèche à Montréal et travaille dans une nouvelle filature de soie comme contremaître. Pierre et Lucie Soboul viennent ensuite habiter Lagentière, puis le lieu-dit *La Croisette d'Uzer*, où ils achètent un café-restaurant.

Le père, Lucien Soboul, est né le 3 novembre 1881 à Lyon dans le 6^e arrondissement. Il pratique le métier de menuisier et décide de s'installer en Algérie en 1908, pour exploiter des terres. La politique du gouvernement d'alors est de promouvoir l'implantation de colons en Afrique du Nord. Lucien Soboul rentre au pays pour y prendre femme et rencontre Marie Antoinette Meillan, née le 12 septembre 1889 à Marseille. Les parents d'Albert Soboul se marient le 19 novembre 1910 à Saint-Andéol-de-Bourlenc (aujourd'hui Saint-Andéol-de-Vals) en Ardèche. Lors de la cérémonie, Marie Meillan déclare qu'elle n'a « le consentement de personne, agissant comme libre et majeure ». Elle est la fille naturelle de Séraphie Marie Meillan, domestique, née à Selonnet dans

les Basses-Alpes (Alpes-de-Haute-Provence), le 24 septembre 1860. **Le jeune couple part donc en Algérie**, où naît leur fille Gisèle en octobre 1911 et leur **second enfant, Albert, le 27 avril 1914 à Ammi Moussa**. Lors de la Première Guerre mondiale, **Lucien Soboul** incorpore le 2^e régiment de marche de zouaves, avec le grade de sergent. **Lucien Soboul est tué sur le front d'Arras, le 29 novembre 1914** à Écurie dans le Pas-de-Calais, lors de l'offensive allemande. **Mort pour la France**, il venait juste d'avoir trente-trois ans. Lucien Soboul laisse une veuve et deux orphelins.

Albert Soboul devient pupille de la Nation et, à ce titre, **boursier de la République**. Lui et sa sœur aînée Gisèle vivent en Algérie avec leur mère. Marie Meillan **vend le domaine agricole en 1919** et **s'installe à Alger**, dans le **quartier de Belcourt**, où elle se remarie le 22 mai 1920 avec Victor Gabriel Repiquet, natif de Magnien en Côte-d'Or. Mais la mère d'Albert Soboul est atteinte de phthisie pulmonaire et décide, pour se soigner, de revenir en France au mois de mai 1922. **La famille doit aller en Ardèche**. Ils arrivent à Marseille, puis à Nîmes, où réside la tante d'Albert, Marie Victorine Rose Soboul, professeur à l'École normale d'institutrices du Gard depuis 1909 et directrice de cet établissement en 1926. Marie Meillan reste quelques jours, avant de se rendre à Saint-Andéol-de-Bourlenc. Malheureusement, déjà très malade, elle décède dans cette commune le 11 juin 1922, à l'âge de trente-deux ans. Ses deux enfants sont élevés par leur tante, Marie Soboul. Elle joue un rôle important dans la formation scolaire de son neveu Albert et l'engage dans la voie d'études classiques et brillantes. Il reçoit une solide éducation au lycée Alphonse Daudet à Nîmes, de 1923 à 1931. **Albert Soboul entre au lycée Joffre à Montpellier en 1931, puis au lycée Louis-le-Grand à Paris en 1932, avant de rejoindre la Sorbonne en 1935.**

L'engagement

Sous le pseudonyme de Pierre Dérocles, il publie en 1937 aux Éditions sociales internationales un ouvrage consacré à Saint-Just. **Albert Soboul obtient son agrégation d'Histoire au mois de juin 1938**. Il s'engage dans le **communisme à partir de 1933**, participe aux luttes politiques au moment du Front populaire et rejoint les intellectuels du Parti communiste français en 1939, lors du 150^e anniversaire de la Révolution française. Il est mobilisé la même année au mois de septembre, suite à la déclaration de guerre avec l'Allemagne nazie. Il sert dans l'artillerie hippomobile, sans jamais voir le combat, jusqu'à sa démobilisation en 1940. Professeur d'histoire au lycée de Montpellier, **Albert Soboul organise et prend part à une manifestation étudiante, le 14 juillet 1942**. Arrêté, il est **révoqué par l'administration de Vichy le 21 août 1942**. De janvier à juin 1943, il se réfugie dans le Maquis du Vercors à Villard-de-Lans. Grâce à l'aide de Georges-Henri Rivière, **Albert Soboul est missionné par le Musée national des arts et traditions populaires en tant que ethnographe de 1943 à 1944**. Il enquête dans toute la France sur l'habitation rurale et les possibilités de déplacement offertes par son statut de chercheur, facilitent son action dans la Résistance.

L'historien

Après la Libération, en 1944, Albert Soboul retrouve son poste de professeur au lycée de Montpellier, avant d'être nommé au lycée Marcelin-Berthelot, puis au lycée Henri-IV. Il se lie d'amitié avec l'éminent historien Georges Lefebvre et prépare sous sa direction, sa soutenance de thèse : « *Les sans-culottes parisiens en l'an II. Mouvement populaire et gouvernement révolutionnaire, 2 juin 1793-9 thermidor an II* ». Sa thèse de doctorat d'État ès-lettres le 29 novembre 1958, est un monument d'érudition incontestable et peu contesté. En 1959, il devient coprésident de la Société des études robespierristes et secrétaire général des Annales historiques de la Révolution française. **Albert Soboul est nommé à l'université de Clermont-Ferrand, puis accède le 1^{er} avril 1968, à la chaire d'Histoire de la Révolution française à la Sorbonne et devient directeur de l'Institut d'histoire de la Révolution française**. Le professeur Albert Soboul multiplie les voyages à l'étranger et contribue à des missions universitaires, congrès, conférences et colloques. Les principaux congrès internationaux des sciences historiques auxquels Albert Soboul participe, sont : Stockholm en 1960, Vienne en 1965, Moscou en 1970, San Francisco en 1975 et Bucarest en 1980.

Au cours des années 1970, Albert Soboul doit faire face à l'opposition de l'école révisionniste, autour de François Furet et de Denis Richet ou des anglo-saxons comme William Doyle. **Albert Soboul est l'historien par excellence des mouvements populaires, ceux des Sans-culottes de l'An II et publie de nombreux travaux historiques, dont le « Précis d'histoire de la Révolution française » ou « La Civilisation et la Révolution française » en trois volumes**. Ses ouvrages sont marqués par une recherche substantielle et un style clair. Son œuvre s'est révélée, en France et à l'étranger, comme la contribution majeure à l'étude de la Révolution française et de l'Histoire sociale. Le 23 juin 1982, il est élu président du conseil scientifique du musée de la Révolution française de Vizille.

Au mois de juin 1982, Albert Soboul revient épuisé d'un colloque à Ottawa au Canada. Victime de plusieurs infarctus, il négligeait les prescriptions médicales. **Albert Soboul part pour la Grèce en août, pays qu'il affectionne tout particulièrement**. Ce nouveau voyage au vu de son état de santé, s'avère exténuant et à son retour, il est hospitalisé. Emmené à son domicile de **Nîmes Albert Soboul meurt le 11 septembre 1982**, à l'âge de soixante-huit ans.

Ndlr : **Albert Soboul restera membre du Parti communiste français jusqu'à sa mort**, tout en étant, selon Claude Mazauric, « *un communiste original, paradoxal, très souvent en désaccord, rebelle, qui n'a jamais abandonné son droit à la parole* » (L'Humanité, 6 juin 2005). Lorsque nous affirmons que les courants politiques en Algérie étaient très divers beaucoup hésitent encore à nous croire. Et pourtant...

4/ Le député Charles SERRE

SERRE Charles, Armand est né le 25 septembre 1901 à Paris (Seine) et décédé le 1er avril 1953 à Champagnac-de-Bélair (Dordogne). Il a été Député d'Oran de 1946 à 1951.



Biographie succincte :

Issu d'une famille d'ascendance bordelaise et périgourdine, Charles Serre, après des études secondaires au lycée de Bordeaux, obtient une licence, puis un doctorat en droit à la Faculté de Paris et épouse la carrière notariale en Dordogne, à partir de 1932. Plus précocement, il a adhéré, dès 1920, à la ligue de la Jeune République qui relaie les convictions chrétiennes et sociales de Marc Sangnier dont il s'est toujours senti proche. Il tente vainement d'entrer dans la vie politique active en 1936 en se présentant sous les couleurs de la Jeune République aux élections législatives dans l'Orne contre le député sortant, élu de la Fédération républicaine, Jacques Roulleaux-Dugage. Avec 13 % des 23 000 suffrages exprimés, il réalise un score honorable, mais compromet l'élection de Georges Bidault, candidat du Parti démocrate populaire (PDP).

Il participe à la Campagne de France avec le grade de lieutenant et reçoit à ce titre la Légion d'honneur, la croix de guerre avec citations et la médaille des Services militaires volontaires. Après, il reprend son activité professionnelle en zone non occupée, mais bascule rapidement dans la résistance en rejoignant le réseau Jean-Marie dès décembre 1940. En liaison étroite avec l'Organisation de résistance de l'Armée (ORA), il multiplie, dans le nord de la Dordogne, les opérations de sabotage et la fabrication de faux papiers. A partir de février 1943, il se rapproche de Combat et des Mouvements unifiés de la Résistance (MUR) et devient chef de maquis en Dordogne. Il rejoint en juin 1943 le mouvement Résistance et participe directement à la fondation du Mouvement de libération nationale. Il collabore par ailleurs activement au journal clandestin Résistance, fondé par le dirigeant du mouvement, Jacques Destrées, un ancien de la Jeune République, dont il prendra la succession en octobre 1943, peu après l'arrestation de ce dernier. Capturé à son tour par les Allemands, il est déporté en juillet 1944 à Dachau, puis à Neckargerach et libéré en mars 1945.

Compagnon de la Libération, médaillé de la Résistance, il est nommé, à son retour de captivité, délégué au titre du MLN à l'Assemblée consultative provisoire fondée en octobre 1943.

Sa désignation est validée le 24 juillet 1945. Il rejoint alors les commissions des finances, de la réforme de l'État et de la législation, de la justice et de l'épuration et, enfin, la commission permanente de coordination des affaires économiques et sociales. Il est également nommé juré à la Haute Cour de Justice où il participe aux procès de Darnand, Laval et Pétain.

Il poursuit en 1945 son activité de journaliste au sein de Résistance, maintenu après guerre et participe à la fondation du Mouvement républicain populaire (MRP). Se voyant proposer par le général de Gaulle le poste d'ambassadeur de France à Damas, il décline l'offre, préférant s'implanter politiquement en Dordogne. Il est ainsi élu en 1945 conseiller général de Champagnac de Bélair, puis vice-président de l'Assemblée départementale. Il le demeure jusqu'en 1951.

S'il reste à l'écart de l'élection aux deux Assemblées constituantes, il se présente en revanche à celle de novembre 1946. Il choisit **le premier collège du département d'Oran** et conduit une liste démocrate-chrétienne de « rassemblement français et républicain pour la défense de l'Algérie ». Avec 21 832 des 127 141 suffrages exprimés, soit 17,2 % des voix, Charles Serre remporte l'un des cinq sièges à pourvoir, les quatre autres se répartissant entre les communistes (Mme Sportisse), les socialistes (Maurice Rabier) et la droite (François Quilici et Henri Jeanmot).

Charles Serre rejoint la commission de l'intérieur où il siège tout durant toute la première législature, et plus épisodiquement, celles des boissons (1949-1950) et des affaires économiques (1949-1951). Il a également été

désigné pour siéger au sein du Conseil national des services publics départementaux et communaux ou encore à la commission d'enquête sur les événements survenus en France de 1933 à 1945. Enfin, il est appelé à figurer de nouveau sur la liste des jurés de la Haute Cour de Justice en 1947 et 1949.

Avec vingt-neuf textes déposés - rapports et de propositions (de loi ou de résolution) - et soixante-douze interventions en séance, Charles Serre est vraisemblablement **l'un des parlementaires les plus actifs de cette législature**. Si nombre de ses dépôts sont d'ordre technique et ressortissent, bien souvent, à des problèmes économiques, juridiques ou successoraux (avantages fiscaux, baux de ferme, recettes des entreprises ou statut légal des enfants naturels), Charles Serre a également formulé plusieurs propositions ayant trait au reclassement des résistants (homologation de réseaux, reclassement d'anciens résistants dans la préfectorale, protection sociale et professionnelle des déportés et résistants ou diverses indemnisations) et au sort de **l'Algérie et des Algériens (égalité civile et sociale entre les travailleurs métropolitains, musulmans et indigènes, amélioration du traitement des musulmans victimes de guerre, devenir des anciens militaires nord-africains, diverses propositions de commémorations en mémoire des victimes nord-africaines ou amélioration des conditions d'accès à la propriété foncière en Algérie)**. Charles Serre a également pris position sur un certain nombre de problèmes internationaux en déposant notamment, le 9 juillet 1949, une proposition de résolution invitant le gouvernement français à ne pas accepter l'admission de l'Allemagne au Conseil de l'Europe, avant d'avoir saisi de cette question l'Assemblée nationale.

Ses interventions sont là encore essentiellement d'ordre technique. Il participe à la plupart des discussions budgétaires, sur les dépenses de l'armée, l'organisation de la police, des différents services civils et publics ou des syndicats, sur le prix du tabac également. Il intervient tout aussi ponctuellement **sur les conséquences de la Seconde guerre mondiale et de la collaboration**. Il prend notamment part à la discussion du premier projet de loi d'amnistie en juillet 1947 où il **propose d'inclure à la population concernée les personnes frappées d'indignité nationale en Afrique du Nord**. Il réclame aussi bien la réévaluation du budget des anciens combattants et victimes de guerre algériens et métropolitains (19 mai 1949, 21 juin, 24 et 26 juillet 1950, 5 mai 1951) que la libération préventive des résistants inculpés (29 juillet 1949), le respect de la mémoire des déportés (13 octobre 1949). Il interpelle également le gouvernement sur sa politique en matière de répression des crimes de guerre (13 juin, 4 et 13 juillet 1950).

Mais l'essentiel de son activité parlementaire se répartit entre les **questions coloniales et internationales**. Sur l'Algérie même, il interpelle fréquemment le gouvernement sur des sujets aussi divers que la misère des populations musulmanes et indigènes (18 février 1948), la modification du statut de la Banque de l'Algérie (9 décembre 1948), l'augmentation du fonds de progrès social en Algérie, l'incompatibilité de la double appartenance à l'Assemblée algérienne et celle de l'Union française (6 décembre 1949). S'agissant du reste des colonies françaises, il prend périodiquement la parole pour réclamer la création d'une assemblée représentative élue en Cochinchine (11 mars 1949), interpeller le gouvernement sur sa politique en Indochine (11 mars 1949, 22 novembre 1950) ou sur les rapports des États associés du Viêt-Nam, du Cambodge et du Laos avec la France. De même réclame-t-il la cessation des hostilités en Indochine et la consultation des populations d'Indochine (28 janvier 1950).

Ses interventions en matière internationale portent essentiellement sur l'Allemagne envers qui il ne cache pas une hostilité certaine. Il interpelle ainsi le gouvernement sur les réparations et la sécurité militaire (13 octobre ; 3, 22 et 25 novembre 1949), exige la livraison par l'Allemagne de courant électrique à la France (9 décembre 1949), évoque la création du pool charbon-acier (13 juin ; 13 juillet 1950), s'inquiète de la perspective d'un réarmement allemand (25 octobre et 9 novembre 1950) ou critique encore vivement la libération de Krupp (5 avril 1951). Il intervient enfin à propos du plan de défense collective de la zone de l'Atlantique-Nord dont il redoute les conséquences financières au plan national (28 juillet 1950).

Au cours de ses multiples interventions, Charles Serre a défendu cinquante et un amendements, déposé dix demandes d'interpellation, deux motions préjudicielles et deux ordres du jour. Il a été nommé rapporteur pour avis du projet de loi portant modification du statut de la Banque d'Algérie (9 décembre 1948) et rapporteur du projet de loi portant organisation des services de police dans les départements d'Outre-mer (4 novembre 1949). Après avoir voté la confiance à Léon Blum (12 décembre 1946), comme l'immense majorité des parlementaires, Charles Serre vote en faveur de départ des ministres communistes du gouvernement Ramadier (4 mai 1947). **Comme la plupart des élus algériens, il s'oppose au statut de l'Algérie (20 septembre 1947)**, valide la confirmation de Ramadier dans ses fonctions (30 octobre 1947). Il ratifie le plan Marshall (7 juillet 1948), vote en faveur du pacte de l'Atlantique (26 juillet 1949), du projet de loi relatif aux conventions collectives de travail (4 janvier 1950). Il s'oppose à la loi sur les apparentements pourtant adoptée le 7 mai 1951. Il vote enfin contre le renouvellement de l'Assemblée nationale (12 mai 1951).

Les élections législatives du 17 juin 1951 sont pour Charles Serre l'occasion d'un double bouleversement, géographique et politique. **Désireux de poursuivre et d'approfondir son ancrage en Dordogne**, il décide de s'y

présenter. La situation politique dans ce département est cependant plus complexe qu'il n'y paraît. Le département est solidement tenu par le radical Yvon Delbos, **le socialiste Robert Lacoste** et le républicain populaire André Denis. En outre, le Rassemblement du peuple français (RPF) fonde quelques espoirs de succès. **L'espace politique dévolu au député sortant d'Oran est donc des plus restreints et sa marge de manœuvre bien mince.** Il accepte donc de faire liste commune avec le député communiste de ce département, Yves Péron, essentiellement en **raison de leurs passés résistants respectifs.** Placé en seconde position d'une liste d'union républicaine, résistante et antifasciste, il milite pour la restauration de l'esprit d'union nationale et le progrès social. Un vaste apparentement conclu entre les partis de troisième force remporte la majorité absolue des voix privant la liste communiste de son seul siège, quoiqu'elle arrivât largement en tête du scrutin avec près de 32 % des 193 274 suffrages exprimés.

Cet échec met un point final à la carrière politique de Charles Serre qui perd dans la foulée son siège de conseiller général. Par la suite, il ne brigue plus aucun mandat, d'autant qu'il est alors physiquement fort **diminué par les séquelles de sa déportation et du typhus qu'il y a contracté. Il décède quelques mois plus tard, le 1er avril 1953.**

5/ ALGERIE : Le service militaire sera réduit à 9 mois

http://www.elwatan.com/une/le-service-militaire-sera-reduit-a-9-mois-10-01-2014-241547_108.php

Le service national sera réduit à 9 mois, selon le général-major Ali Akroum, directeur central de l'équipement au ministère de la Défense.

Un projet de loi sera proposé au Parlement, prochainement, pour concrétiser cette réduction, selon cet officier qui s'exprimait, hier en marge de la journée parlementaire, sur le rôle de la recherche scientifique dans le développement et la modernisation des armées

Durée actuelle :

En Algérie, le service militaire est obligatoire pour tous les hommes arrivés à l'âge de 19 ans et n'ayant aucune maladie ni aucun problème physique ou mental. Jusqu'en 2002, il durait 24 mois. Sa durée a ensuite été réduite à 18 mois, puis en mars 2011 le président Abdelaziz Bouteflika a annoncé que le service militaire devra passer à 12 mois. En cas de désertion, la peine est de deux ans de prison ferme avec obligation de faire ses deux années de service obligatoires.

Il y a aussi des critères utilisés qui peuvent invalider l'obligation du service national. Voici des exemples :

- avoir une taille de moins de 1,6 m ;
- avoir un indice de masse corporelle supérieur à 30 (30 étant le seuil d'obésité) pour les troupes au sol.

Il est également possible de bénéficier d'une dispense, appelée carte jaune, pour diverses raisons comme soutien de famille ou surcharge des effectifs dans les différentes casernes.

Les appelés ont six mois de formation (tir, entraînement physique et moral, mise en situations, telles que la torture ou une attaque soudaine), les douze mois restants sont constitués de service dans l'armée au sol, de la protection civile au sol.

L'armée algérienne a entrepris depuis 1999 un plan de modernisation. En 2007, le gouvernement algérien a engagé un projet de loi visant à n'avoir que des militaires professionnels et donc à supprimer le service national obligatoire et le remplacer pour les recensements par une journée d'appel. En avril 2008, un député a proposé une modification de loi concernant le service civil algérien, stipulant qu'il ne devraient pas dépasser 9 mois d'instruction et dépourvu de tout service militaire dans l'armée algérienne. Cependant, à l'heure d'aujourd'hui, aucun changement du service militaire n'a été effectué.

6/ Le sondage qui dérange : le racisme anti-Blanc, un tabou français

<http://valeursactuelles.com/politique/sondage-qui-d%C3%A9range-racisme-anti-blanc-tabou-fran%C3%A7ais>



["Ratonnade anti-Blanc" lors des émeutes à Paris, en 2005. Photo © MaxPPP]

L'étude Ifop-“Valeurs actuelles” le révèle. Pour près d'un Français sur deux — et près de sept sur dix à droite ! —, le racisme anti-Blanc est une réalité “assez répandue”.

C'est un pavé dans la mare du politiquement correct. Pour 47 % des Français, gauche et droite confondues, “le racisme anti-Blanc est un phénomène assez répandu en France” (*voir notre tableau ci-dessous*). Notre sondage exclusif Ifop-*Valeurs actuelles* révèle un mal profond, volontairement ignoré par le pouvoir, selon qui le racisme serait (forcément) à sens unique.

« Si les électeurs de gauche se disent moins convaincus que ceux de droite, plus d'un quart d'entre eux (28 %) considère cependant ce phénomène comme “assez répandu”, ce qui est loin d'être négligeable », relève Jérôme Fourquet, directeur du département opinion de l'Ifop. Une proportion qui atteint même... 44 % chez les sympathisants du Front de gauche de Jean-Luc Mélenchon — alors même que celui-ci est, sur cette question, dans le déni le plus total.

« Si les électeurs de gauche se montrent, dans l'ensemble, moins sensibles à ce sujet, c'est d'abord pour des raisons idéologiques, décrypte Jérôme Fourquet : le racisme anti-Blanc n'est pas un thème porté par les partis de gauche, tout au contraire. » Autre explication : une surreprésentation, au sein de ce même électorat, des catégories de Français les moins réceptives à ce problème, notamment les plus jeunes (18-24 ans) et les plus aisés (professions libérales et cadres supérieurs), qui sont respectivement 65 et 58 % à juger ce phénomène “assez marginal”.

Pour une écrasante majorité d'électeurs de droite (66 %), le racisme anti-Blanc est en revanche “assez répandu”. « Plus on est de droite, plus on le pense, poursuit Jérôme Fourquet. L'approbation atteint en effet 39 % au MoDem de François Bayrou, 41 % à l'UDI de Jean-Louis Borloo, 58 % à l'UMP et 83 % au FN. » Mais, là encore, l'idéologie n'explique pas tout. S'ajoute une adhésion sociologique. C'est en effet à droite de l'échiquier politique que se trouvent les catégories de la population se considérant comme les plus touchées par ce phénomène : artisans et commerçants (50 %), employés (51 %) et ouvriers (55 %). Les habitants du Sud-Est, qui votent le plus à droite, sont aussi ceux qui abondent le plus en ce sens (50 %, soit 7 points de plus que les parisiens).

Ce débat apparaît cependant à haut risque pour l'UMP, le plus divisé des grands partis sur le sujet (58-42). « La question du racisme anti-Blanc confirme l'existence de deux lignes opposées à l'UMP, avance le directeur du département opinion de l'Ifop : d'un côté une “droite décomplexée”, dont les idées sont souvent proches de celles du FN ; de l'autre une aile plus modérée, de tradition chiraquienne ou centriste. Si Jean-François Copé décidait de faire campagne sur ce thème très porteur à droite, il risquerait de heurter la frange modérée de son

parti, laquelle, bien que minoritaire, est importante. » Marine Le Pen ayant, elle, tout intérêt à s'en emparer : la question obtient une quasi-unanimité au FN tout en séduisant près de six électeurs UMP sur dix.

Pour près d'un français sur deux, le racisme ANTI BLANC est « Assez Répandu »

Laquelle de ces 2 affirmations suivantes êtes vous le plus proche ?	Ensemble des Français en %	Sympathisants UMP en %	Sympathisants du FN en %
Le racisme anti-blanc est un phénomène assez répandu en France	47	58	83
Le racisme anti-blanc est un phénomène assez marginal en France	53	42	17

7/ La vie privée des présidents de la Ve République : des précédents

<http://www.midilibre.fr/2014/01/10/la-vie-privee-des-presidents-de-la-ve-republique-des-precedents,806390.php>

De Charles de Gaulle à Hollande, tour d'horizon de la vie privée et amoureuse des présidents de la V^e République.

De Charles de Gaulle, dont le nom reste indissociablement lié à celle que les Français appelaient affectueusement "Tante Yvonne", à François Hollande dont la vie amoureuse présumée défraye ce vendredi la chronique, voici quelques précédents dans la vie privée et amoureuse des présidents de la V^e République...

De Gaulle et "Tata Yvonne"

Après le septennat du général de Gaulle, où l'évocation même d'une quelconque frasque amoureuse paraissait inconcevable, son successeur Georges Pompidou dut affronter, en 1968, les rumeurs de l'affaire Markovic. Le bruit - totalement infondé - avait alors couru qu'un ancien garde du corps d'Alain Delon, Stéphane Markovic, avait été assassiné pour avoir été témoin de soirées libertines auxquelles le nom de M^{me} Claude Pompidou avait été associé. Une affaire, dira plus tard la femme de l'ancien président, qui "empoisonna toute (leur vie)".

VGE : on lui prête de nombreuses relations

C'est avec Valéry Giscard d'Estaing que la vie privée et amoureuse des chefs d'Etat font irruption dans la vie publique. On lui prête alors nombre de liaisons, dont une avec la photographe Marie-Laure de Decker. L'affaire du camion du laitier est révélée en septembre 1974 par *Le Canard Enchaîné* : police et pompiers avaient été dépêchés, au petit matin, sur les lieux d'un accident où VGE, en galante compagnie (on parle alors d'une actrice célèbre), avait percuté la camionnette d'un laitier. Après sa présidence, VGE lui-même a évoqué dans des livres ses aventures féminines, laissant même entendre que Lady Diana, alors épouse du prince Charles d'Angleterre, n'avait pas été insensible à ses charmes. Il démentira, en septembre 2009, toute liaison avec la princesse, pour couper court à l'émotion suscitée dans la presse anglaise.

La double vie de Mitterrand

La "révélation" la plus sensationnelle sur la vie amoureuse d'un président français interviendra quelques années plus tard, sous la présidence de François Mitterrand (1981 - 1995). Alors que les rumeurs d'une double vie du chef de l'Etat couraient déjà depuis de nombreuses années dans les cercles politico-médiatiques, le magazine *Paris-Match* publie, le 3 novembre 1994, les photos d'une jeune fille ressemblant trait pour trait au président et présentée comme sa fille naturelle. Tout sera dit sur le sujet et les deux familles, Mitterrand et Pinget, seront côte à côte aux obsèques à Jarnac, en janvier 1996.

Chirac : "5 minutes douche comprise"

Lorsque Jacques Chirac devient président en 1995, sa réputation en matière amoureuse n'est plus à faire. Son entourage professionnel et féminin l'a déjà affublé depuis plusieurs années du sobriquet "5 minutes douche comprise". Dans un livre-entretien avec Pierre Péan en 2007, Jacques Chirac dira qu'il n'a "pas détesté les

femmes". "Mais je n'en ai jamais abusé", ajoutera-t-il, estimant exagérés les mots de sa femme Bernadette selon qui, avec lui, "les femmes, ça galopait".

Sarkozy : Cécilia puis Carla

Quand Nicolas Sarkozy accède à la présidence, en 2007, la presse people sera à la fête : l'air absent de Cécilia (sa deuxième femme) dès le soir de sa victoire, place de la Concorde, aboutira quelques mois plus tard (septembre 2007) à leur divorce. Peu avant Noël de cette même année, la presse publie des photos prises à Disneyland, près de Paris, de Nicolas Sarkozy avec l'ex-mannequin et chanteuse Carla Bruni. Peu de temps après, il y aura des vacances, très médiatisées, du couple en Jordanie et en Egypte pour arriver à l'aveu présidentiel fait en pleine conférence de presse, en janvier 2008 : "avec Carla, c'est du sérieux".

Hollande-Gayet dans Closer: les coulisses d'un scoop

Cliquez SVP sur ce lien : <http://blogs.lexpress.fr/media/2014/01/10/love-affair-hollande-gayet-les-coulisses-dun-scoop/>

EPILOGUE AMMI MOUSSA

Année 2008 : 28.962 habitants

Les problèmes du secteur agricole épluchés

<http://www.algerie-presse.net/detail.php?id=5019>

Le rapport de la commission de l'hydraulique et de l'agriculture de l'APW de Relizane révèle de multiples contraintes, qui bloquent le développement du secteur agricole, notamment le retard dans l'attribution des actes de concession dans la région de l'Ouarsenis, dont fait partie les localités d'Ammi Moussa, Ramka et Ain Tarek.

Les agriculteurs de ces régions relèvent aussi le problème de la réception de leurs **quotas d'engrais**, ce qui les contraint à l'achat du **produit dans le marché noir**, d'où des frais supplémentaires, sans compter le manque des **points de ventes des semences**. De leur côté, les fellahs d'Oued R'hiou signalent l'absence de projet de développement de l'agriculture dans le volet de l'élevage ovin et bovin et réclament plus d'importance à ce sujet car la **région est par excellence une région d'élevage**.

Quant à ceux de Djidiouia et H'madna, ils soulèvent **le problème de l'irrigation agricole puisque le canal, qui les approvisionne en matière d'eau, long de 17 km, se trouve dans un état de dégradation et la quantité d'eau, qui arrive, est jugée insuffisante**.

Pour leur part, les agriculteurs de Yellel, Oued El Djemâa et le chef-lieu de la wilaya mettent en exergue le **déversement des eaux usées dans les cours d'eau, ce qui affecterait particulièrement les champs des agrumes**.

Le rapport de la commission indique aussi l'indisponibilité des canaux d'irrigation réalisés à coup de millions et qui ne sont exploités pour les localités de Bendaoud, El Matmar et principalement Yellel, considéré comme un pôle économique très important dans la wilaya de Relizane. En outre, les agriculteurs de Zemmoura, Beni Dergoune et H'madna espèrent **bénéficier de projets dans le cadre de la réhabilitation des terres incultes**. Le directeur des services agricoles de la wilaya de Relizane rappelle que la wilaya est devenue **leader dans la production de la pomme de terre, en plus de la production céréalière**, sans omettre de signaler que les services de l'hydraulique ont mis à la disposition des agriculteurs de la wilaya 88 millions de m³ pour l'irrigation des récoltes, **tout en indiquant que la wilaya enregistre un manque en matière d'emménagement des eaux et les chambres froides pour le stockage de la surproduction**.

Cependant, **des efforts sont consentis pour mettre un terme à ce problème**. Le DSA ajoutera que ses services ont recensé **quelques 60.000 ha de terres salées, qui nécessitent des opérations pour leur réhabilitation**. Une **première opération, qui touchera 20.000 ha, a été confiée à des Chinois**. Enfin, 150 ha seront plantés en oliviers et le revêtement de plus de 20 km de pistes agricoles.

BON WEEK END A TOUS

Jean-Claude Rosso

